

H. 73  
F. 145

ARL  
132



*Paul Laumonier*

MÉLANGES  
DE LITTÉRATURE  
D'HISTOIRE ET DE PHILOGIE  
OFFERTS A  
PAUL LAUMONIER  
PAR SES ÉLÈVES ET SES AMIS



SLATKINE REPRINTS  
GENÈVE  
1972

# Observations sur la place de l'accent dans quelques formes basques des parlers souletins

par René LAFON,

*Professeur agrégé au Lycée de Bordeaux*

---

Il est généralement admis que le souletin est le seul dialecte basque qui possède un accent tonique nettement caractérisé. L'accent souletin est un accent d'acuité, c'est-à-dire de hauteur, et d'intensité; il comporte aussi très fréquemment une augmentation de durée<sup>1</sup>. Sa place est fixe; « il porte, dans une région donnée, toujours sur la même syllabe<sup>2</sup> ». La place de l'accent de phrase, sauf en ce qui concerne certains monosyllabes, coïncide toujours avec l'accent du mot isolé.

La place de l'accent souletin est limitée par rapport à la fin du mot et déterminée par la forme de cette fin de mot. En principe, c'est l'avant-dernière syllabe qui porte l'accent. Si les voyelles des deux dernières syllabes se sont contractées en une seule, ou si la dernière voyelle est devenue un deuxième élément de diphtongue, c'est la dernière syllabe qui porte l'accent : *áma* « Mère, Maman », *amá*, de \**amá-a* « la mère », *amári* « à Maman » ou « à la mère » (représentant soit *amá-r-i*, soit \**amá-ár-i*); là où l'*r* douce intervocalique s'est amuie, on a la forme à diphtongue finale *amáí*.

1. Abbé Jean Larrasquet, *Action de l'accent dans l'évolution des consonnes étudiée dans le basque souletin*, p. 55, 66, 71.

2. *Id.*, p. 41.

La place de l'accent dans certaines formes souletines permet donc de déceler des contractions de voyelles. Parfois les formes non contractées sont encore en usage; ainsi les formes d'inessif en *-lan*, *-úan* à côté des formes en *-in*, *-ún*. D'autres fois, seule la forme contractée a subsisté, et son caractère ressort précisément de la présence de l'accent sur la dernière syllabe du mot. M. Henri Gavel, dans sa *Grammaire basque*, a expliqué plusieurs formes nominales en se servant de ce fait (§ 52 et 68).

Nous allons montrer que la place de l'accent en souletin confirme l'idée, communément acceptée, d'après laquelle des contractions ont eu lieu dans plusieurs formes du pluriel des noms.

L'actif pluriel d'un nom à thème consonantique comme *haur* « enfant » est *haurrék*, par opposition à l'actif indéfini, où c'est la première syllabe qui porte l'accent, *háurrek*. Ainsi l'on dit *bi háurrek érran ditazie* « par deux enfants il m'a été dit, deux enfants me l'ont dit », mais *bi haurrék érran ditazie* « par les deux enfants il m'a été dit, les deux enfants me l'ont dit ». On a de même *amék* « par les mères »; *bi semék* « par les deux fils », en regard de *bi sémek* « par deux fils »; *besuék mán emáiten ditazie* « par les bras mal m'est donné, les bras me font mal ».

Les indications suivantes que M. Arturo Campión donne sur l'accent dans sa *Gramática de los cuadros dialectos literarios de la lengua euskara* (p. 197) sont erronées, au moins en ce qui concerne le souletin. « Los dialectos que poseen el *ek* distinguirán *gizonák* activo singular, de *gizónék* activo plural, pero confundirán, en cuanto á la forma externa se entiende, *gizonék* activo indefinido, con *gizónék* activo plural. En la pronunciación el acento tónico los distingue y en la escritura debe de distinguirlos el ortográfico. »

La terminaison *-ék* de l'actif pluriel résulte certainement d'une contraction. Une forme comme *haurrék* doit reposer sur \**haurr-ág-ek*, où \**-ag-* est le suffixe de pluriel et *-k* la marque de l'actif; *-e-* sert, comme à l'indéfini, à éviter la rencontre de deux consonnes. La formation du pluriel des noms est clairement exposée dans la *Grammaire* de M. Gavel (§ 64, pp. 53-54).

On notera que, dans la prononciation souletine actuelle, le groupe *á + e* se contracte en *á*, non en *é*: ainsi, *zamaiden* « du cheval » se contracte volontiers en *zamaídán*, *alhabden* « de la fille » en *alhabán*. Mais à date ancienne *á + e* se contractait en *é*: *bezé* « qu'il soit eu par eux » représente \**bezd-e*, *béza* signifiant « qu'il soit eu par lui ». Les formes de subjonctif qui correspondent aux formes précédentes d'impératif sont *dezén* (de \**dezd-e-n*) et *dézan*.

Au génitif pluriel, en souletin, c'est la dernière syllabe qui porte l'accent; au génitif indéfini, c'est l'avant-dernière: *gizunén* « des hommes », (*bi*) *gizúnén* « de (deux) hommes »; *behién* « des vaches », (*bi*) *behien* « de (deux) vaches » (l'*r* douce de la forme *behiren* a presque partout disparu dans la prononciation courante); *gathién* « des chats », (*zuñ*) *gatháén?* « de (quel) chat? ».

A la page 202 de sa *Grammaire*, M. Arturo Campión dit à propos du génitif: « El plural y el indefinido de los nombres acabados en consonante se confundirán, distinguiéndose gracias al acento prosódico: *jaunén* « de señor », *jaunen* « de señores ». » Cette remarque, faite sans indication de dialecte, est fautive en ce qui concerne le souletin.

La finale *-én* du génitif pluriel résulte certainement d'une contraction: *-én* peut reposer sur \**ág-en* ou sur *-é-en*; aucune raison tirée de l'accent ne permet de choisir entre ces deux hypothèses. En tout cas, on peut affirmer que le génitif pluriel s'obtient en ajoutant le suffixe de génitif *-en* au thème déjà pourvu d'un suffixe de pluriel.

Au datif pluriel et à l'instrumental pluriel, c'est l'avant-dernière syllabe qui porte l'accent: dat. *háurrez*, instr. *háurrez*. Ces formes n'ont donc subi aucune contraction; *-r* et *-z* s'ajoutent à l'*-e-* du pluriel. L'instrumental indéfini des noms à thème consonantique est donc identique à l'instrumental pluriel: (*zuñ*) *háurrez?* Le suffixe *-r* ne s'emploie que précédé du suffixe de pluriel *-e-*; le datif pluriel en *-er* est employé en souletin (roncalais compris) et en bas-navarrais; on le trouve aussi chez Voltaire (1642), qui suit le parler labourdin de Saint-Jean-de-Luz. Les finales de pluriel *-er* et *-ez*, en souletin, ne portent l'accent que dans les thèmes en *-e* et en *-a*, ce qui va

de soi : *semér, seméz, alhabér, alhabéz* reposent sur *semé-er, semé-ez, \*alhabá-er, alhabá-ez*.

L'actif du pronom personnel de 2<sup>e</sup> personne du pluriel est identique au nominatif, *ziek*. Dans la forme d'actif *ziek*, de \**zúek*, *e* sert à marquer le pluriel et *-k* l'actif. Cette forme n'a subi aucune contraction; la place de l'accent y est régulière. Au nominatif, on attendrait \**zie*, de \**zú-e*; le *-k* de l'actif a été étendu au nominatif, sans doute parce que, dans tous les noms, le nominatif pluriel se termine par *-k*. Le génitif est *zién*, de \**zú-é-en*.

Il y a cependant, en souletin, des noms où, à l'actif et au génitif du pluriel, c'est l'avant-dernière syllabe qui porte l'accent. On dit, par exemple, *biek* « par les deux », alors qu'on attendrait \**biék*, de \**bi-ág-ek*. Et l'usage flotte parfois. Ainsi, d'après les observations que j'ai faites en Haute-Soule, il me semble qu'un recul de l'accent tend à se produire à l'actif du pluriel quand la voyelle de l'avant-dernière syllabe est un *i*. J'ai entendu, par exemple, le même sujet employer dans des phrases du même type, tantôt *gathiék, behiék*, tantôt *gathiek, behiek*, comme *gathiak, behiak*. J'ai toujours entendu dire *bien* « des deux ».

Enfin, au génitif indéfini des noms en *-e*, c'est, je crois, toujours l'avant-dernière syllabe qui porte l'accent : *bé bí urdén sallzée* « pour la vente de ses deux cochons », mais *bí úrden eostée* « pour l'achat de deux cochons ». On attendrait \**urdén*, de *urdé-r-en*, au génitif indéfini, puisque le thème est *urde* et le suffixe de génitif *-en*; le génitif indéfini est accentué comme le nominatif *úrde*, l'actif *úrdek*, l'instrumental *úrdez*.

Certaines formes verbales sont, en souletin, accentuées sur la dernière syllabe<sup>1</sup>. On dit, par exemple, *nún gía?* « où sommes-nous ? » *nún díá?* « où sont-ils ? », mais *eztakit nun gién* « je ne sais pas où nous sommes », *eztakit nun dién* « je ne sais pas où ils sont » : *gién, dién* proviennent de \**girá-en, \*dirá-en*. De

1. Nous ne dirons rien ici des formes de tutoiement telles que *dié, c'ñé* « il est eu par eux », *núndiá, nándiá* « j'étais eu par toi », « j'étais ».

même, *den* « qui est » doit reposer sur \**dá-en*, car lorsqu'il est précédé de la négation *ez*, c'est lui qui porte l'accent : *náhi díl jákin núr ezlén hór* « je veux savoir qui n'est pas là »; on dit, au contraire, *zerták' ézla hór?* « pourquoi n'est-il pas là ? »

A l'imparfait de l'indicatif du verbe « être », on a *ginén* « nous étions », *zinén*, « vous étiez » (ancienne forme de pluriel, devenue forme respectueuse de singulier), *zién* « ils étaient ». Si l'on rapproche de ces formes celles du prétérit du suppositif, *ba-gina* « si nous étions », *ba-zina* « si vous étiez », *ba-lia* « s'ils étaient », ou celles du conditionnel, *gináte* « nous serions », *zináte* « vous seriez », *liáte* « ils seraient », on est conduit à penser que *ginén, zinén, zi(r)én* reposent sur \**giná-en, \*ziná-en, \*zirá-en*<sup>1</sup>; c'est le suffixe *-en* qui donne à ces formes une valeur temporelle, celle du passé. La troisième personne du singulier, *zen*, doit être elle aussi une forme contracte, car, lorsqu'elle est précédée de la négation *ez* ou de *beit* « parce que », c'est elle qui porte l'accent : on dit *ézla*, mais *etzén : zerták' etzén hében?* « pourquoi n'était-il pas ici ? »; *érran ezázu zerták' etzén jin*, « dites pourquoi il n'était pas venu »; *etzúzün jín éi beitzén* « il n'était pas venu parce qu'il était malade ». Il est probable que *zen* repose sur \**zá-en*. Toutefois l'action analogique de *ézla et de ezpéita* se fait déjà sentir. J'ai entendu, par exemple, *eztíl ikhúsi ezpéitzen hán* « je ne l'ai pas vu parce qu'il n'était pas là ».

J'ai observé moi-même les faits cités plus haut, dans deux villages de la Haute-Soule, Larrau et Alçay. Depuis, j'ai pris connaissance de l'ouvrage de Louis Gèze, *Eléments de grammaire basque, dialecte souletin* (1873). Mes observations relatives à l'accent concordent généralement avec les notations de Gèze. Celles-ci, d'ailleurs, proviennent sans doute de l'abbé Inchauspe. Car Gèze, dans sa Préface, dit avoir utilisé des ouvrages de grammaire, lu des auteurs et bénéficié très largement des « explications » de l'abbé Inchauspe. Mais il ne dit pas avoir observé lui-même directement les faits.

D'après Gèze, à l'actif indéfini, c'est l'avant-dernière syllabe qui porte l'accent; à l'actif pluriel, c'est la dernière. Au

1. Le *-* de la 3<sup>e</sup> personne, au prétérit du suppositif et au conditionnel, est, comme Schuchardt l'a vu, un reste de *al, aha?* « peut-être ».

génitif pluriel, c'est aussi la dernière, par opposition au génitif indéfini (*lúrren* « de terre », *lurrén* « des terres »). Mais, d'après Gèze, les finales de datif pluriel *-er* et d'instrumental pluriel *-ez* portent l'accent, ce qui, d'après mes observations, n'a lieu que dans les thèmes en *-a* et en *-e*. Gèze ne donne pas la flexion de *bi*. P. 57, pour le pronom personnel de deuxième personne du pluriel, il donne : nominatif *ziec*, actif *ziec* (sans indication d'accent), génitif *zien* (de même, mais, p. 50, *zien*), datif *zier*, instrumental *ziez* et *ziétzaz*.

Les trois formes citées plus haut de l'imparfait du verbe « être » sont notées *ginén*, *zinén*, *zirén*. Les formes correspondantes du présent, pourvues de la particule relative *-en*, sont *girén*, *zirén*, *dirén*. Gèze place toujours un accent sur *zén*, soit seul soit précédé de *beit-*. Il n'en place pas sur *da* ni sur *den*.

L'accentuation du souletin actuel concorde curieusement sur plusieurs points avec celle de Liçarrague. Dans l'Introduction de l'édition qu'il a donnée avec Linschmann des œuvres de Liçarrague, Schuchardt a consacré plusieurs pages (xc-xvcii et cxiii-cxv) à la question de l'accent; mais il s'abstient volontairement (xc) de toute comparaison et de toute conclusion. La place de l'accent sur la dernière syllabe du mot indique souvent une contraction de voyelles : ainsi *alabá* « la fille » est distingué de *alaba* « fille » (sans accent noté; cf. soul. *alhabá*, *alhába*). A l'actif, au génitif et à l'instrumental du pluriel, l'accent est placé le plus souvent sur l'*e* de la dernière syllabe, qui provient, d'après Schuchardt, de *\*-ake-* par l'intermédiaire de *\*-aye-*, puis *\*-eye-*; la voyelle finale des thèmes en *-a* et en *-e* se fond par surcroît avec cet *e*. Ainsi, l'actif pluriel de *guiçon* « homme » est *guiçonéc*, le génitif pluriel *guiçonén*; les formes correspondantes de l'indéfini sont *guiçonec*, *guiçonen*, sans accent noté. *Luc*, 15, 52, on a *bién* « des deux » *hirurén* « des quatre », qui sont les formes attendues.

A l'instrumental pluriel, c'est la dernière syllabe qui porte l'accent : *guiçonéz*. Au datif pluriel, qui est en *-ey* dans *Testamentu Berria*, la finale, la plupart du temps, ne porte pas d'accent. C'est, d'après Schuchardt, parce qu'il n'y a pas de forme inaccentuée qui lui fasse pendant, comme l'indéfini

*guiçonec* au pluriel *guiçonéc*. Et, si *ey* porte parfois l'accent, c'est par analogie avec *-éc*, *-én* et *-éz*. Mais on peut songer à une autre explication. La finale de datif pluriel *-ey* provient de *\*-ag-i* par l'intermédiaire de *\*-a-i*, d'où *-ai*, qui s'emploie en basque espagnol. Dans ces conditions, si l'accent était placé, à date ancienne, sur l'*a* de *\*-ag-i*, il a pu rester sur le premier élément de la diphtongue qui en est résultée : *guiçonéy* serait la forme régulière. Il est possible que, par la suite, l'accent ait reculé, comme il arrive en souletin dans des cas analogues : le datif de *semia* « le fils » est prononcé tantôt *semiáí*, tantôt *semíai*; cf. encore *zamáiai*, datif de *zamáia* « le cheval ».

Dans l'*A. B. C.*, le datif pluriel est en *-er*, et c'est la finale qui porte presque toujours l'accent. Dans la liste de mots souletins qui suit *Testamentu Berria*, figure la finale *-ér*, que Liçarrague donne pour équivalent à *-ey* « *Cuberoan eta aldirietá* ». Il cite comme exemples *guiçonér*, *emazlér*, *haourér*, en regard de *guiçoney*, *emazley*, *haourey*. Si une forme comme *guiçonér* n'est pas analogique de *guiçonéc*, *guiçonén*, il faut supposer que, dans certains parlers souletins et bas-navarrais, le datif pluriel était primitivement en *\*-ág-e-r*, *e* étant voyelle de liaison. Il est possible que, pour la formation du datif et de l'instrumental pluriel, certains parlers aient utilisé le suffixe *\*-ag-*, d'autres le suffixe *-e-*.

Ni dans *Testamentu Berria* ni dans l'*A. B. C.*, l'*e* de *çuec* et de *çuen* ne porte d'accent. Dans le texte de Mathieu cité dans l'*A. B. C.*, on lit *çué*; mais dans l'Évangile de Mathieu (7,12) on a *çuey*.

Schuchardt se demande pourquoi l'*e* de *biguec* « par deux » (Mathieu, 18, 19; 24, 41) ne porte pas d'accent. En souletin, c'est l'*i* qui porte l'accent : *bígek*. Le nominatif est *biga*; L'actif devrait être *\*bigak*, puisque ce mot est de nombre indéfini. Il n'y a pas de raison pour que l'accent soit sur la dernière syllabe. L'*e* de *biguec*, *bígek* est sans doute analogique de celui des formes de pluriel, et plus encore de celui des actifs indéfinis comme *bátek*, *bóslek*, etc.

Chez Liçarrague, la finale *-ral* porte très souvent l'accent, ainsi que *-çal* ou *-tzał* et *-ganál*. En souletin, dans les formes d'aditif en *-al*, c'est l'*a* de la dernière syllabe qui porte l'accent : *-rál*, *-lál*, *-ganál*.

A l'imparfait de l'indicatif du verbe « être », on a chez Liçarrague *bacén*, *bailzén*, *elzén*, *guenén*, *baguinén*, *baiguenén*, *ezquinén* (mais *guinen*, sans accent, dans un passage). L'accent concorde avec celui du souletin. L'accent de *nincén*, *incén* doit être analogique de celui des autres formes *cén*, *guenén*. La forme relative *eztén* est, comme en souletin, accentuée sur la dernière syllabe.

L'accentuation souletine et celle de Liçarrague prêteraient encore à d'autres rapprochements, en particulier touchant les formes de tutoiement. Schuchardt a raison d'écrire (p. xc) : « Die Akzente Leicarragas bilden somit einen werthvollen Beitrag zu dem wichtigsten, aber bisher ganz vernachlässigsten Theil der baskischen Sprachstudien, dem der sich auf die Betonung bezieht. » La grammaire comparée des parlers basques doit tenir le plus grand compte de la place que l'accent occupe en souletin actuel et dans les œuvres de Liçarrague.

Malheureusement l'accent basque n'a été étudié que d'une façon partielle, incomplète et souvent peu sûre. Depuis la vigoureuse revue critique que Schuchardt a faite des travaux antérieurs sur l'accent basque, dans son étude de 1922 *Zur Kenntniss des Baskischen von Sara (Labourd)*, p. 4-10, M. l'abbé Larrasquet et M. Navarro Tomás ont publié leurs recherches, l'un sur l'accent souletin, l'autre sur la prononciation guipuzcoane. M. Navarro Tomás a montré que le guipuzcoan n'a pas d'accent fixe de hauteur ni d'intensité. Il ne peut donc entrer en ligne de compte pour l'étude de la question qui nous occupe.

Des textes accentués, en labourdin de Sare, d'Arcangues et de Saint-Jean-de-Luz, qu'on trouve dans l'étude de Schuchardt, il est difficile de dégager des règles fixes. Ainsi, dans des phrases de même type, le même sujet accentue l'actif pluriel *Saatarrek* « par ceux de Sare » une fois sur la première syllabe, une autre fois sur l'avant-dernière; l'inessif *Saran*, une fois sur la première, une autre sur la dernière; il dit *bi egân* « deux jours », mais *bi ürthe* « deux ans ». L'accent a, comme le dit Schuchardt (p. 29), un caractère « flottant ». Toutefois un fait frappe par son opposition à l'usage souletin : à l'actif pluriel, ce n'est jamais la dernière syllabe

qui porte l'accent : *Saatarrek* et *Saatárrek* (génitif pluriel *Sáatarren*), *geienek* « par la plupart », et même *bérizek* « par les autres » et *alábek* « par les filles », formes contractes pour *bertzeek*, \**alabaek*.

Il est à souhaiter que des phonéticiens entreprennent sur chaque groupe de parlers des travaux comme ceux de M. l'abbé Larrasquet et de M. Navarro Tomás. Il le faut, pour qu'on puisse dire s'il y a, dans d'autres parlers basques, des faits d'accentuation comparables aux faits souletins étudiés ici. En tout cas, même s'ils sont aujourd'hui propres au souletin, ils ne perdent rien de leur importance. Que le souletin ait, en ce qui concerne l'accent, conservé ou innové, une chose est certaine : dans les parlers qui sont devenus le souletin, l'avant-dernière syllabe des mots portait un accent, sinon à l'époque où se sont constitués le pluriel des noms et l'imparfait de l'indicatif du verbe « être », du moins à une époque où les éléments qui servent à leur formation étaient encore sensibles aux sujets parlants.